

Conservation des fourrures.—En 1952, le programme de mise en valeur de la fourrure, entrepris en collaboration avec les diverses provinces, s'est poursuivi. La production de peaux de castors, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario, a augmenté pour s'établir à environ 143,500 peaux d'une valeur estimative de \$1,200,000. De plus, le piégeage, au Manitoba et en Saskatchewan, a rapporté quelque 621,000 peaux de rats musqués, évaluées à \$835,000. Dans les trois provinces, la part des Indiens dans la prise de ces animaux à fourrure s'est élevée à \$1,290,000 environ. Dans le Québec, neuf réserves d'animaux à fourrure, d'une superficie totale d'environ 150,000 milles carrés, sont destinées exclusivement aux trappeurs indiens et administrées conjointement par la Division des affaires indiennes et le ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries. Cinq de ces réserves sont en pleine production et une autre, en partie seulement. En 1952, ces zones ont produit plus de 13,300 peaux de castors qui ont rapporté plus de \$235,000 aux trappeurs indiens.

Huit surveillants sont employés en permanence à travers le Canada pour aider les Indiens à tirer le meilleur profit possible de la chasse et du piégeage.

Les Esquimaux*.—Les Esquimaux ne constituent qu'un faible élément de la population canadienne, le recensement de 1951 n'en ayant dénombré que 9,733. Néanmoins, partie intégrante du potentiel humain national, ils ont droit aux avantages de la citoyenneté canadienne et aux secours que requiert leur adaptation à de nouvelles conditions de vie. Avec les Indiens, ils furent les habitants primitifs du pays, et qu'ils aient réussi à survivre aux rigueurs implacables du climat dans une contrée où la nourriture, faite presque uniquement de poissons ou autres animaux, ne s'obtient qu'avec beaucoup d'adresse, quand il s'en trouve, c'est là une preuve de leur ingéniosité et de leur esprit d'initiative. Le progrès de la civilisation, toutefois, pose de nombreux problèmes à ces citoyens du grand Nord qui, dans l'espace de 40 à 50 ans, ont littéralement passé de l'âge de pierre à l'âge atomique. Sur ces problèmes, le gouvernement fédéral se penche avec une attention croissante.

L'administration des affaires esquimaudes relève de la Division des régions septentrionales et des terres, ministère des Ressources et du Développement économique. Les soins médicaux et sanitaires incombent au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Des postes de la Gendarmerie royale du Canada, dans toute la région nordique, remplissent des fonctions relevant des deux ministères. En fait, les problèmes soulevés par le petit nombre d'Esquimaux dispersés sur quelque 900,000 milles carrés exigent la collaboration constante de tous les gens du nord: instituteurs, missionnaires, commerçants, médecins, infirmières, sans-filistes et météorologistes. Des relations d'ordre administratif sont aussi maintenues par radio et par l'entremise d'une patrouille de l'Arctique oriental, grâce à laquelle des fonctionnaires font chaque année une tournée d'inspection. Périodiquement, les fonctionnaires des régions septentrionales visitent aussi les postes de l'Arctique par avion.

Les Esquimaux reçoivent des allocations familiales en nature, d'après une liste destinée à compléter plutôt qu'à remplacer leur régime normal. Ils jouissent également de tous les avantages assurés par les lois sur la sécurité de la vieillesse, sur l'assistance-vieillesse et sur les aveugles.

Aidés par des subventions, les missionnaires dirigent des hôpitaux à Aklavik, Chesterfield-Inlet et Pangnirtung. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social compte des postes infirmiers à Coppermine, Fort-Chimo, Coral-Harbour, Port-Harrison, Cape-Dorset et Lake-Harbour. D'année en année, on fait des relevés

* Rédigé à la Section de la rédaction et des renseignements, ministère des Ressources et du Développement économique (Ottawa).